Cimetières de Normandie

Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire

Année 2018, n° 35

Date de parution : mars

Sommaire :

Décisions de l'association, visites de cimetières, décisions d'élus en faveur du sauvetage de tombe de poilus, littérature.

Compte-rendu du Conseil d'administration du 2 février 2018 à Sauxemesnil

.Le conseil d'administration de la Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire s'est réuni le vendredi 2 février 2018 à la mairie de Sauxemesnil.
Etaient présents : Annie Aubert ; Jacky Brionne ; Marie-Thérèse Cuëff ; Michèle Diesny et Jean-Pierre Pignol. Était excusé : *Alain Reynault*.
Les autres membres étaient absents.

Le président remercie les membres présents.

Approbation des nouveaux statuts :
Les nouveaux statuts sont approuvés après la correction de deux erreurs de saisie.
L'association compte maintenant trois membres individuels : M Georges de Coupigny, Mme Christina Germain et Mme Annie Aubert.
S'en suit la signature des PV et le président précise qu'il va bien sûr envoyer la modification des statuts à la préfecture.

Election du bureau :
La faible participation à ce CA ne permet pas d'élections. Pour l'instant il reste à l'identique.

Etablissement du budget prévisionnel pour les demandes de subventions :
Ce projet doit être envoyé très rapidement.
Le conseil d'administration a passé beaucoup de temps à établir ce projet

Image de la conférence sur le zéro-phyto à l'auditorium de la maison de l'histoire de la Manche à Saint-Lô le 13 février 2018

Dans ce numéro :

Conseil d'administration de la fédération normande 1, 8

Les cimetières de Monts-sur-Orne 2, 5-6,8

Le Hommet-d'Arthenay: tombeau abandonné des poilus 3

Dans le cimetière de … Victor Hugo 4

A la mère de l'enfant mort 7

Les cimetières de la commune nouvelle de Monts-sur-Orne (61)

Organisation administrative de la commune nouvelle forte de 943 habitants, composée de trois communes historiques : Goulet, Montgaroult (augmentée de Vaux-le-Bardoult en 1839), Sentilly, approuvée par arrêté préfectoral en date du 18/12/2017.

Conseil municipal de la commune nouvelle : Gilles Mallet, maire, Isabelle Besnier, maire déléguée pour Sentilly, Claude Champain, maire délégué pour Montgaroult.

Rencontre, le 17 mars 2018, à 10 heures, des membres de l'association : Jean-Pierre Mazer, 3e adjoint au maire de la commune nouvelle en charge des cimetières de Monts-sur-Orne ; Noëlle Le Barbenchon, secrétaire de l'association du patrimoine, animatrice de l'atelier : église et du sous-atelier : cimetière ; Jean-Pierre Chesneau, membre de l'association, retraité très habile dans le travail du bois (ébénisterie) ; Michel Le Barbenchon, membre de l'association ; Jacqueline Mazer, présidente de l'association.

Excusée : madame Leboine, vice-présidente et monsieur le maire délégué de la commune historique du Goulet.

Accueil à la mairie et ensuite visite du cimetière pour une lecture des croix de fonte. Un tour de table y est fait. Il est évoqué notamment la création d'un carré militaire avec usage de croix spécifiques pour remettre en état les sépultures abandonnées de poilus et leurs familles. Monsieur Duprez agissant au nom du Souvenir français et madame Ozouf pour l'ONAC.

Les cimetières de la commune nouvelle :

<u>Goulet :</u>

Le cimetière s'organise autour de l'église et le lotissement le plus important se situe au septentrion de l'église. De récents aménagements ont privilégié le dégagement de l'église. Le cimetière n'offre guère d'intimité. L'accès s'y fait par un portail à deux vantaux non verrouillés pour l'accès aux véhicules. Un portillon assure le lien au sud, sud-est entre le cimetière et le dépôt de déchets verts. La grille qui était disposée sur le muret ouest partant du pignon de l'église vers le portail nord a été enlevée. La présence de hauts murs mitoyens parallèles au chemin atténue les effets d'exposition du cimetière aux regards mais celui-ci est malgré tout très exposé en raison de l'absence de végétation pour doubler le grillage qui le ceinture partiellement. Une très belle croix du cimetière millésimée « 1720 » se dresse à l'extrémité septentrionale du cimetière, à proximité du portail d'entrée. L'unique chemin de desserte du cimetière a été goudronné ainsi que la voie permettant d'aller à l'église, hors du site cimitérial. Il n'y a pas d'if ni de cyprès. Deux jolis buis à priori plantés sur des tombes, grandissent. Une extension a été aménagée au nord du site. Elle est équipée de cavurnes et de caveaux en attente. Je rappelle à mes interlocuteurs qu'une offre de terrain non préparé doit exister. Il m'est répondu que la municipalité allait préparer un programme de de reprises de tombes réputées en état d'abandon. Un columbarium en gradins, à petites cases, a été posé contre un monument funéraire privé sans pour autant y coller (dizaine de centimètres d'espace). Inconvénient : le columbarium est très proche du moment, avantage esthétique : la pyramide à degrés

Les participants

Eglise et cimetière de Goulet

Le Hommet-d'Arthenay: tombeau pour trois poilus de la Grande guerre

Le monument actuel :

Le monument existant a été conçu selon la technique du ciment armé mélangé à des gravillons lavés s'inspirant des tombeaux de pierre aux formes très approchantes de ces années 1920. J'ai regardé de plus près le monument existant constitué de pièces assemblées par collage au mortier et façonnées dans des coffrages par un habile cimentier. Trois dalles tombales, en ciment elles-aussi, recouvrent les trois sépultures des trois jeunes hommes connus, même si l'épitaphe du milieu n'est pas accessible en raison du renversement de la croix qui s'élevait à l'origine au centre de la clôture du fond. Les deux épitaphes accessibles ne laissent aucun doute. Deux panneaux, de part et d'autre de la croix sur stèle, se remarquent pour avoir reçu des empreintes dessinées difficiles à interpréter au premier abord mais représentant des rameaux aux longues feuilles effilées et inclinés vers le milieu du monument pour faire faisceau (à gauche et à droite) sur lesquels apparaissent un casque de soldat avec sa bombe, son couvre nuque, sa visière, et le cimier (à gauche en regardant le monument de face) et la croix de guerre (à droite en regardant le monument de face). La croix sur sa stèle et sa base semblent appartenir à un autre monument. Existait-elle sur la tombe d'un des soldats où le monument fut-il par la suite complété ? C'est une question sans réponse pour le moment. Les deux côtés du monument sont des arcatures moulurées et cintrées en haut et bas. Des plots de section carrée sont disposés aux angles pour les assemblages. Ils sont tous couronnés d'un motif cruciforme au-dessus. Les panneaux sont tous protégés d'un chapeau longitudinal ayant pour effet de renforcer les panneaux et protéger des eaux de pluie.

Le tombeau des trois poilus au début de 2018

Le monument futur :

J'oserais vous suggérer ceci. La restauration du monument actuel mériterait une expertise afin de savoir dans quel état réel se trouvent les panneaux illustrés, les plots, les arcatures de côtés. Une restauration permettrait d'obtenir quelque chose de la fondation du patrimoine et vous pourriez stimuler le lancement d'une souscription populaire en partenariat avec une association locale. Il faut admettre aussi que le temps a fait son œuvre. Les gravures des panneaux et les épitaphes pourraient être soulignées d'or ou de couleur carmin (rouge foncé).

Il y aurait aussi la possibilité d'enlever le monument actuel pour le remplacer par quelque chose de votre choix sous le nom de « carré des soldats morts pour la France ».

Et enfin, et j'ai oublié de vous en parler, mais c'est une solution, vous auriez la possibilité d'enlever le monument existant, d'exhumer les trois soldats et mettre leurs restes dans des reliquaires et les déposer dans un ossuaire installé en lieu et place où se trouve le monument, mais dans une moindre surface (2M²). Cet ossuaire serait strictement réservé aux « soldats morts pour la France » et vous pourriez graver une dalle de granit (à la place de la dalle de ciment) pour la poser sur le caveau avec les noms des trois soldats et peut-être qu'à l'avenir ceux des soldats morts dans la seconde guerre mondiale pourront les rejoindre lorsqu'ils seront à leur tour oubliés (ce qui pourra arriver). Une stèle dressée à la tête de cet ossuaire portant l'épitaphe «ossuaire des soldats morts pour la France » pourrait être illustrée des deux rameaux, le casque et la médaille militaire. Ce serait ainsi un excellent compromis.

Trois soldats de la 1ère guerre mondiale inhumés dans le cimetière du Hommet-d'Arthenay :

1915 (6/5) : Georges Dudouet, soldat, décédé à l'hôpital de Verneuil (Eure) des suites de ses blessures ; 1919 (27/6) : Charles Jouet, décédé à Toulon le 17 juin 1919, 23 ans ; 1922 (21/12) : Maxime Mourot, décédé aux armées à l'hôpital de Vichy, exhumé du cimetière de Vichy.

Dans le cimetière de….

La foule des vivants rit et suit sa folie,
Tantôt pour son plaisir, tantôt pour son tourment ;
Mais par les morts muets, par les morts qu'on oublie,
Moi, rêveur, je me sens regardé fixement.

Ils savent que je suis l'homme des solitudes,
Le promeneur pensif sous les arbres épais,
L'esprit qui trouve, ayant ses douleurs pour études,
Au seuil de tout le trouble, au fond de tout la paix !

Eglise et cimetière de Saint-Cyr-Bocage

Ils savent l'attitude attentive et penchée
Que j'ai parmi les buis, les fosses et les croix ;
Ils m'entendent marcher sur la feuille séchée ;
Ils m'ont vu contempler des ombres dans les bois,

Ils comprennent ma voix sur le monde épanchée,
Mieux que vous, ô vivants bruyants et querelleurs !
Les hymnes de la lyre en mon âme cachée,
Pour vous ce sont des chants, pour eux ce sont des pleurs.

Moi, c'est là que je vis ! — cueillant les roses blanches,
Consolant les tombeaux délaissés trop longtemps,
Je passe et je reviens, je dérange les branches,

Je fais du bruit dans l'herbe, et les morts sont contents.

Là je rêve ! et, rôdant dans le champ léthargique,
Je vois, avec des yeux dans ma pensée ouverts,
Se transformer mon âme en un monde magique,
Miroir mystérieux du visible univers.

Regardant sans les voir de vagues scarabées,
Des rameaux indistincts, des formes, des couleurs,
Là, j'ai dans l'ombre, assis sur des pierres tombées,
Des éblouissements de rayons et de fleurs.

Là, le songe idéal qui remplit ma paupière
Flotte, lumineux voile, entre la terre et nous ;
Là, mes doutes ingrats se fondent en prière ;
Je commence debout et j'achève à genoux.

Comme au creux du rocher vole l'humble colombe,
Cherchant la goutte d'eau qui tombe avant le jour,
Mon esprit altéré, dans l'ombre de la tombe,
Va boire un peu de foi, d'espérance et d'amour !
Victor Hugo

est mieux intégrée. La municipalité avait fait appel, il y a quelques années, à la société Elabor pour cibler les sépultures. La mise en place du système de concessions pour fonder des sépultures privées date de 1889. Un ossuaire ayant la double fonction d'ossuaire et de caveau d'attente, a été installé il y a 8-9ans, selon mon interlocuteur, au chevet de l'église. Le caveau renferme dans sa partie la plus profonde des ossements collectés en vrac, dans la partie médiane : les reliquaires, et dans sa partie haute, une espace réservé à l'usage de caveau d'attente. Je rappelle que l'ossuaire dès qu'il est rempli doit être définitivement fermé et qu'un autre ossuaire doit être créé.

Montgaroult :

Le cimetière est translaté. Le site funéraire de l'église dressée sur un plateau surélevé, clos de haies végétales et d'un joli portail métallique à deux vantaux surmontés d'une croix et portillons, ne possède plus aucun monument funéraire visible. Le site qui demanderait plus d'attention pour une valorisation, se constitue d'une croix dressé sur un double emmarchement, un dé, un fût et un croisillon polygonal, en granit bouchardé et du monument aux morts encadré d'une chaîne portée par quatre obus.

Cimetière translaté de Montgaroult

Le cimetière est entièrement clos d'un haut mur d'au moins 1,50 mètre de hauteur à quelques centaines de mètres de l'habitat groupé tout à fait conforme aux prescriptions du législateur. Les murs présentent deux aspects différents dans la même logique de construction ce qui est probablement le reflet de deux savoir-faire différents. L'un des deux est segmenté de chaînages en harpe pour lui donner plus de résistance. Les murs sont couronnés de briques rouges ou de ciment. Un très beau portail d'entrée de fonte peinte en vert, le tiers bas plein en pointe, à deux vantaux, dont l'un d'eux n'est pas bloqué, permet toute entrée sur le site y compris les véhicules. Un panneau fixé contre la paroi du mur, informe, sur la gauche avant d'entrer, de la présence de tombes du Commonwealth. La croix du cimetière, en granit bouchardé, se dresse au centre du site. Elle est datée de 1902 et fut fournie par Le Gorgeu de Vire. Il est segmenté en quatre îlots, tous lotis. Un cyprès s'épanouit au fond du site, sur la droite en entrant. Plusieurs tombes de soldats « morts pour la France » sont rassemblées en ligne, en bordure du premier carré à droite (Victorien Adolphe Thémin, + 1914, Victorien Thémin (+ 1944), Besnard (+ 1944). Deux d'entre eux portent des croix de fonte argentées et estampillées « Souvenir français » dont une « Pro patria ». Un ossuaire a été aménagé au fond du site funéraire, au fond. Sa dalle de ciment armé se lève par quatre poignées métalliques. Deux stèles de soldats alliés tombés en 1944 y sont conservées à l'extrémité du premier îlot sur la gauche en entrant. Un site pour la conservation des cendres a été créé dans l'angle de gauche à l'entrée du cimetière. Il se compose de cinq cavurnes, un columbarium de trois cases dont deux sont occupées, d'une borne (aucun cartel n'y est appliqué), d'un site de dispersion des cendres. L'ensemble sablé a été récemment clos de charmilles. Deux rosiers, un buis apportent du végétal et un banc urbain apporte du confort. L'héritage funéraire en fonte y est important et très diversifié. Je note aussi la présence de la sépulture d'un civil tué le 14 août 1944 (Victor Leboucher, 61 ans, de Proussy dans le Calvados). A-t-il été déclaré « mort pour la France » ? Le cimetière conserve les tombes de curés (Delaunay (+ 1897), Beaumont (+ 1928), Legros (+ 1964) et d'intéressants alignements de monuments funéraires.

Sentilly :

Le cimetière s'organise au nord, nord-ouest de l'église. L'édifice est perçu, tant à l'extérieur, qu'à l'intérieur, comme un petit bijou d'architecture. Le clocher en appui méridional est très ancien avec ses ouvertures caractéristiques du roman de la première génération. Une rangée de modillons soutient la sablière de la nef. Des aménagements en périphérie pourraient être à l'origine des désordres de l'église dont les fondations sont éprouvées : une plateforme, ceinturée d'un muret, composée de dalles assemblées, préfabriquées, a été aménagée sur la façade ouest. Un palier de deux marches pratiqué dans le muret construit en pourtour de cette plateforme, doit être franchi pour accéder au cimetière. Un fossé a été pratiqué sur le flanc septentrional entre l'église et le muret de soutènement du cimetière. L'ensemble de ces aménagements pourraient être un réservoir à humidité portant préjudice à l'église comme il a été constaté. Les accès au cimetière sont au nombre de quatre : un portail étroit, au nord-est, un second, au sud-ouest à l'aboutissement d'une rampe d'accessibilité, complété d'un portail à deux vantaux, un dernier portail à deux vantaux, non verrouillé, pour l'accessibilité des véhicules. Tous les portails métalliques, peints de couleur sanguine, sont contemporains et ne présentent aucun symbole religieux. Le cimetière est pour partie clos de murs (partie ancienne) et pour autre partie de grillage doublé d'une haie végétale à l'exception d'un tronçon. La croix du cimetière est dressée dans l'axe ouest de l'église. Composée d'un socle, d'un dé surmonté d'un renflement mouluré, d'un fût cylindrique, d'une tablette moulurée et d'un croisillon, elle est millésimée « 1775. Le site est presqu'en totalité couvert de gravillons blancs pour la partie plus ancienne et rose pour l'autre partie. Une petite extension a été aménagée au nord du cimetière ancien. Une seule tombe y a été creusée. Trois cavurnes libres ainsi qu'un jardin du souvenir sont à la disposition des usagers avec un pupitre pour apposer les cartels de ceux dont les cendres ont été dispersées. Le monument aux morts a été érigé à la pointe d'un croisement de voies de communication du côté opposé à l'église, au sud, sud-est. Il est encadré de 5 obus et l'obélisque est couronné du buste d'un glorieux

poilu drapé. Douze monuments funéraires en pierre de taille, sous forme de hautes croix ou de hautes stèles avec croix sommitales sont dressés dans ce cimetière. Deux autres monuments se présentent sous la forme de dalles convexes disposées sur des socles. Vingt croix de fonte sont toujours conservées dans le cimetière parmi lesquelles quelques-unes sont brisées. Un seul tombeau (Barbot-Delisle) est clos d'une grille de fonte. Les cartels apposés contre les maçonneries du chœur rappellent les participations de la Fondation du patrimoine, Sauvegarde de l'art français et concours des rubans du patrimoine du département de l'Orne et de la fondation Heydar Aliyev. Le végétal dans le cimetière y est rare à l'exception de quelques lambeaux d'herbe, deux tertres sur lesquels poussent des végétaux, un buis en encadrement de sépulture et un autre plus ou moins en sphère.

Eglise et cimetière de Sentilly

Vaux-le-Bardoult (commune de Montgaroult) :

Le cimetière est autour de l'ancienne église protégée au titre d'une inscription monument historique en date du 17 juillet 1972. Le cimetière est actif. Il présente deux aspects distincts : un premier lotissement qui se situe juste au-dessous de l'édifice désaffecté et un autre îlot, plus diffus (de nombreuses sépultures disparaissant probablement sous la verdure, au midi dudit édifice. Un croisillon de bois a été planté pour préciser un emplacement réservé. Ces deux îlots distincts forment pour le premier, situé derrière le portail métallique à deux vantaux cadenassé sur lequel se dresse la croix du cimetière en bois et millésimée « 1990 », (année correspondant sans doute à une restauration), sur lequel se trouvent, de part et d'autre de l'allée montant vers le porche de l'ancienne église, deux rangées de sépultures sous forme de monuments funéraires. Cette croix se compose d'une marche formant socle, d'un simple dé pyramidal, d'une croix de bois trilobée (hampe (au premier tiers renforcé) et traverse) sur laquelle sont appliqués : un Christ en fonte et un cartel sous forme de parchemin portant l'INRI.

Le cimetière est pentu et tout enherbé à l'exception de la périphérie de l'ancienne église et de l'allée montante. Le seul if encore présent qui s'y trouve en limite de clôture, présente une forme très chétive et il est envahi de lierre. La grille métallique se compose de simples flammes et d'une petite croix sommitale, portée par deux piliers cubiques couronnés de chapeaux, à pavillon, très aplatis. Le deuxième îlot se réparti sur l'ensemble de la surface méridionale clôture d'une haie vive. Il se compose de sépultures dispersées sur lesquelles se dressent des croix de fonte au nombre de 17 (certaines d'entre elles ne sont plus présentes que par le socle de pierre duquel elles ont été détachées) ; 15 monuments funéraires en pierre de différentes formes : sarcophages, hautes croix, stèles ; 2 sépultures dites naturelles ; 5 clôtures de fonte protègent ces sépultures qui parfois regroupent trois types de monuments funéraires. De nombreuses plaques de fonte d'aluminium, gisent, pour la plupart, déposées sur le sol marqué des sépultures. Il y a risque de les perdre. Ce site funéraire est lui-même, en certaines parties, segmenté de haies de charmilles. Deux buis s'épanouissent sur cet îlot dont l'un est relativement proche du porche de l'édifice et des arbrisseaux ne demandent qu'à grandir sur des tombes. Une pierre ronde convexe est posée au sol en plein midi et au haut de la pente, fut-elle destinée à porter une colonne funéraire pour constituer une base de croix de cimetière ?

Conclusion :

Sous l'aspect du patrimoine funéraire, les quatre cimetières conservent notamment des croix de fonte à préserver d'un définitif oubli. Ces quatre cimetières relèvent tous d'une même identité territoriale même si c'est récent. Il serait, en effet, imaginable de regrouper ces croix en un site peu loti, par exemple le cimetière de Vaux-le-Bardoult, cela n'exigerait que l'effort normal de tout élu de veiller à fixer le lotissement des futures sépultures en une zone déterminée à l'avance. Un cheminement paysager du site destiné à devenir un

Vaux-le-Bardoult

A la mère de l'enfant mort

Oh ! Vous aurez trop dit au pauvre petit ange
Qu'il est d'autres anges là-haut,
Que rien ne souffre au ciel, que jamais rien n'y change,
Qu'il est doux d'y rentrer bientôt ;

Que le ciel est un dôme aux merveilleux pilastres,
Une tente aux riches couleurs,
Un jardin bleu rempli de lis qui sont des astres,
Et d'étoiles qui sont des fleurs ;

Que c'est un lieu joyeux plus qu'on ne saurait dire,
Où toujours, se laissant charmer,
On a les chérubins pour jouer et pour rire,
Et le bon Dieu pour nous aimer ;

Qu'il est doux d'être un cœur qui brûle comme un cierge,
Et de vivre, en toute saison,
Près de l'enfant Jésus et de la sainte Vierge
Dans une si belle maison !

Et puis vous n'aurez pas assez dit, pauvre mère,
A ce fils si frêle et si doux,
Que vous étiez à lui dans cette vie amère,
Mais aussi qu'il était à vous ;

Que, tant qu'on est petit, la mère sur nous veille,
Mais que plus tard on la défend ;
Et qu'elle aura besoin, quand elle sera vieille,
D'un homme qui soit son enfant ;
Vous n'aurez point assez dit à cette jeune âme
Que Dieu veut qu'on reste ici-bas,
La femme guidant l'homme et l'homme aidant la femme,
Pour les douleurs et les combats ;

Si bien qu'un jour, ô deuil ! Irréparable perte !
Le doux être s'en est allé !... -
Hélas ! Vous avez donc laissé la cage ouverte,
Que votre oiseau s'est envolé !
Vous n'aurez point assez dit à cette jeune âme
Que Dieu veut qu'on reste ici-bas,
La femme guidant l'homme et l'homme aidant la femme,
Pour les douleurs et les combats ;

Si bien qu'un jour, ô deuil ! Irréparable perte !
Le doux être s'en est allé !...
Hélas ! Vous avez donc laissé la cage ouverte,
Que votre oiseau s'est envolé !

Victor Hugo

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : cimetieres.de.normandie@gmail.com.

patrimoinevaldesienne.fr

en renseignant le formulaire CERFA.

Il y a été question, entre-autre, de l'assurance. La recherche de l'assurance la moins élevée pour une même couverture est répartie entre des administrateurs volontaires. Il faut partir sur la base de 10 bénévoles pour des actions ponctuelles.

Label « Tombe remarquable » :
Le président a rendez-vous à la région le mercredi 7 février 2018. Un précédent rendez-vous qui aurait permis d'en discuter en ce CA a été annulé du fait de la région.
Le sujet est donc reporté au prochain CA.
L'opération auprès des opérateurs funéraires n'a rapporté que 60€.

Printemps des cimetières du 13 mai 2018 :
Le président présente le règlement de cette manifestation, règlement rédigé par l'association Auralpine qui en est à l'origine.
Après lecture et commentaires, il est décidé : de participer à cette manifestation. Mme Germaine Lemenuel a proposé une aquarelle pour l'affiche et ceci par l'intermédiaire de Michèle Diesny. Quelques modifications sont demandées et le président enverra aux administrateurs un modèle d'affiche afin de leur demander leurs avis.
D'envoyer un document aux associations membres de la Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire. Là encore, le président enverra une proposition de courrier à l'approbation des administrateurs.
Que c'est chaque association participante qui éditera ses affiches mais en gardant l'image.
Jean-Pierre Pignol et son association participeront au « Printemps des cimetières » mais feront coïncider cette manifestation avec celle de « Pierres en lumière » du 19 mai pour laquelle il était déjà prévu une animation.

Rencontres des acteurs du patrimoine de la Manche du 8 au 10 juin 2018 :
Le président, en tant que membre du comité d'organisation, aimerait avoir une charge moins lourde que l'an dernier.
Les associations qui ont participé l'an dernier à la location de l'emplacement ne veulent pas le faire cette année.

Finances :
La trésorière propose de faire un appel à cotisation aux associations adhérentes en 2017 mais qui ne sont pas à jour en 2018.

Il pourrait être fait un envoi groupé aux mairies pour des demandes de subventions.

L'ordre du jour étant épuisé, le séance est levée à 17h30

Eglise et cimetière de Vaux-le-Bardoult

« jardin d'art et de mémoire », permettrait de répartir ces croix afin de les rendre pédagogiques et d'en assurer la valorisation en faisant appel à des professionnels en aménagement artistique et paysager (paysagiste conseil). Les défunts du cimetière resteraient sur le site, là où ils se trouvent et pour la plupart, les traces hors-sol ont disparu car les élus ont attendu indéfiniment pour matérialiser ces emplacements détenteurs de corps. La seconde option consisterait à maintenir la stricte localisation sur chacun des sites, où les lotissements plus denses, rendent le terrain plus convoité. Enfin, pour une quatrième option : un terrain communal neutre et plat pourrait servir de support au développement d'un « jardin d'art et de mémoire » à proximité des espaces de vie des habitants permettant ainsi de créer un jardin de verdure, de cheminement et de développement artistique.

<u>Associations en faveur du patrimoine :</u>
Patrimoine de Goulet ; Sauvegarde du patrimoine de Sentilly.
Jacky Brionne, 18 mars 2018